

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
Ville de Bourbourg
Mardi 29 octobre 2019

INTRODUCTION

Le mardi 29 octobre 2019 dans les locaux de la mairie de Bourbourg, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré les représentants de la ville de Bourbourg.

Étaient présents :

- Francis BASSEMONT, maire de Bourbourg
- Florence JONCKHERRE, service urbanisme technique
- Olivier PERON, service urbanisme technique
- David BARBER (GridLink) accompagné d'un traducteur
- Pascal DERACHE (RTE)
- Marie-Armelle CARTA (RTE)
- Marie CLOET (RTE)
- Lisa BOUDEHENT (Arcadis)
- Frédéric BUSSELEZ (facilitateur)

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Frédéric BUSSELEZ a retracé le contexte de la concertation sous l'égide d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Tous les interlocuteurs sont au fait du projet ; une réunion publique s'était tenue à Bourbourg le 10 janvier 2018 lors de la première phase de concertation.

ECHANGES SUR LE PROJET ET LES PROCHAINES ETAPES

David BARBER et Pascal DERACHE présentent les enjeux et caractéristiques du projet. Cela donne lieu à une série de questions pour préciser certains points.

Olivier PERON demande si la zone hachurée au niveau de Warande correspond à un nouveau bâtiment à créer ; ce que confirme Pascal DERACHE.

Francis BASSEMONT interroge David BARBER sur les conséquences du Brexit : est-ce que cela pourrait remettre en cause le projet ? David BARBER répond que les intérêts du projet demeurent les mêmes avec ou sans Brexit.

Olivier PERON demande jusqu'à quelle profondeur va le câble lorsqu'il franchit un obstacle comme, par exemple, lorsqu'il arrive sur terre.

David BARBER indique qu'il est prévu qu'il descende à environ 15 mètres sous le niveau du sol.

Francis BASSEMONT souhaite également savoir si le projet CAP 2020 est bien pris en compte dans le tracé du câble et demande des précisions sur la localisation exacte de la station de conversion.

David BARBER confirme que le tracé a été déterminé, en lien avec le Grand Port Maritime, en prenant en compte les développements liés à CAP 2020. Il montre le tracé sur la carte ainsi que les localisations des stations de conversion et du raccordement au réseau public de transport d'électricité. Francis BASSEMONT indique qu'il comprend l'emplacement du futur poste électrique de Bourbourg, à proximité du poste existant de Warande qui constitue un carrefour électrique très important, avec notamment les lignes qui viennent de Gravelines.

Marie-Armelle CARTA rappelle le principe d'une concertation dite « Fontaine », les actions d'ores et déjà mises en œuvre dans ce cadre et les prochaines étapes.

Sur ce sujet, Olivier PERON souhaite des précisions sur ce que sont les 3 fuseaux.

Marie-Armelle CARTA précise qu'il s'agit bien de 3 options, 3 fuseaux de plusieurs centaines de mètres de large qui sont étudiés - dont un fuseau qui a été ajouté suite à la première phase de concertation - et aux demandes de la profession agricole- elle indique que des études sont en cours pour proposer le fuseau de moindre impact.

Francis BASSEMONT et Olivier PERON alertent les maîtres d'ouvrage sur la question des chemins et des circulations agricoles. Les agriculteurs sont inquiets parce que, pendant les phases de travaux, des camions empruntent les petits chemins qui passent entre les exploitations et peuvent les détériorer. Or les agriculteurs utilisent ces chemins dans le cadre de leur activité.

De manière générale, Francis BASSEMONT et Olivier PERON insistent sur le fait que la phase de travaux doit nuire, le moins possible, à l'économie agricole. Ils demandent également si le niveau des nappes et les drainages sont étudiés et si des refoulements de nappes sont envisagés.

Marie-Armelle CARTA confirme qu'une étude a été effectuée et a été prolongée et que des rabattements de nappe pourraient être envisagés.

Francis BASSEMONT indique qu'un projet d'aménagement, porté par la Communauté urbaine et prévu de très longue date à Bourbourg, entraîne des discussions avec les agriculteurs autour des compensations en terres agricoles. Le potentiel cumul d'incidences avec d'autres projets en cours est mis en évidence.

S'ensuivent des échanges sur le poste électrique RTE à construire, à proximité immédiate du poste existant de Warande et sur l'implantation de 2 pylônes. Pascal DERACHE précise que l'emprise au sol a été modifiée pour faciliter le passage d'engins agricoles et l'exploitation des parcelles une fois le projet en phase d'exploitation. L'emprise foncière du futur poste de Bourbourg a été optimisée et réduite de 0,5 Ha.

Olivier PERON demande si des compensations et indemnités sont envisagées pour les agriculteurs. Pascal DERACHE le confirme et explique que RTE a des accords pour ce type de travaux et des barèmes établis avec les Chambres d'Agriculture qu'elles mettent à jour annuellement.

Francis BASSEMONT et Olivier PERON indiquent qu'il est important de prendre en compte, tout à la fois, les propriétaires et les locataires des terrains agricoles.

Olivier PERON demande si des terrains, non drainés aujourd'hui, pourraient l'être dans le cadre du projet. Pascal DERACHE précise que ce type de compensation n'est pas prévu ; que, bien évidemment, l'idée même de la concertation est d'analyser chaque situation au cas par cas mais que l'usage n'est pas de drainer des terrains qui ne le sont pas ; ce qui ne serait pas juste pour les agriculteurs ayant déjà drainé leur terrain.

Olivier PERON souhaite également des précisions sur les servitudes et sur l'avenir des terrains sous lesquels passe le câble : des engins agricoles pourront-ils encore y circuler, une fois les travaux finis ?

Pascal DERACHE précise que le câble est enfoui à 1,40 mètre de profondeur (fond de fouille) ; un mètre de charge utile est donc garanti ; ce qui permet le passage des engins. Un grillage avertisseur est présent à 80 cm de profondeur. Il indique, par ailleurs, que la phase d'étude et la définition du fuseau de moindre impact intègrent le référencement des terrains drainés ou non. Il réaffirme la volonté de RTE d'échanger avec tous les interlocuteurs pour déterminer les solutions les moins impactantes et remercie la commune de mettre en lumière les préoccupations des agriculteurs. En effet, certains de ces derniers n'ont, pour l'instant, pas répondu aux sollicitations de RTE. Enfin, il réaffirme le souci de transparence de l'entreprise ; par exemple, les études menées sont annoncées sur le site web.

Francis BASSEMON et Olivier PERON posent encore plusieurs questions sur le tracé du câble :

- Le meilleur tracé n'est-il pas le plus court ?
- Existe-t-il des zones humides sur le tracé ?
- Le tracé ne passe-t-il pas dans une zone de compensation environnementale du GPMD ?

Marie-Armelle CATRA indique que le meilleur tracé n'est pas forcément le plus court ; cela peut dépendre des impacts et des terrains traversés. Elle précise également que l'étude en cours doit permettre de déterminer si les tracés envisagés croisent ou non des zones humides. Enfin, après vérification sur plan, il est défini que les zones de compensation sont à l'écart des solutions envisagées pour le passage du câble.

Pascal DERACHE précise que les contacts avec les agriculteurs se poursuivent et indique aux interlocuteurs de la commune qu'il est preneur de tout retour sur le sujet.

CONCLUSION

Frédéric BUSSELEZ remercie les participants pour la richesse des échanges, précise qu'un compte-rendu de la réunion sera réalisé et rappelle les prochains rendez-vous de concertation. Il remercie les services de la commune et le maire pour l'aide apportée pour l'organisation de la concertation et de l'information des publics.